

Communiqué de presse

14 décembre 2016 - N° 31

SCOR apporte son soutien à la science actuarielle avec l'attribution des Prix de l'actuariat dans six pays en 2016

Chaque année, SCOR récompense les meilleurs travaux de recherche dans le domaine de l'actuariat en attribuant des prix dans plusieurs pays à travers le monde. Ces prix, dont un certain nombre sont financés par la Fondation SCOR pour la Science, ont pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à faire progresser la connaissance et la gestion des risques. Ces distinctions constituent un gage d'excellence dans le secteur de l'assurance et de la réassurance.

D'octobre à décembre 2016, les prix SCOR de l'actuariat ont été décernés dans six pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

Les jurys des prix SCOR de l'actuariat sont composés de chercheurs et de professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la finance mondialement reconnus. Les lauréats sont sélectionnés en fonction de leur maîtrise des concepts actuariels, de la qualité des instruments d'analyse qu'ils utilisent et de l'originalité de leurs travaux en matière d'avancée scientifique et d'application possible aux métiers de la gestion du risque.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Les prix SCOR de l'actuariat décernés en 2016 récompensent de jeunes actuaires du monde entier pour leurs travaux innovants dans l'analyse et la gestion des risques. SCOR parraine cette initiative depuis vingt ans, soutenant ainsi le développement de la science actuarielle et la promotion de nouveaux talents sur le marché mondial de l'assurance et de la réassurance. Ces prix témoignent de l'engagement de SCOR en faveur de la recherche et s'inscrivent dans le cadre de l'action de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science* ».

*

* *

Communiqué de presse

14 décembre 2016 - N° 31

Présentation des lauréats 2016 des prix SCOR de l'actuariat

- **Le 7 octobre à Stockholm, en Suède**, Svein Børre Solvang, directeur général de SCOR Sweden Re, Simon Pearson, directeur général adjoint de SCOR Global Life, et Gunnar Andersson, président de l'Institut des actuaires suédois, ont remis le prix de l'actuariat pour la Suède lors de la conférence annuelle de SCOR Sweden Re. Le prix a été attribué à **Tove Brickner**, actuaire chez l'assureur Lansforsakringar, pour sa thèse *Prissättning av delkaskoförsäkring - en metodjämförelse* (« Comparatif des méthodes de tarification des couvertures partielles en assurance automobile »).
- **Le 14 novembre à Cologne, en Allemagne**, Frieder Knüpling, Chief Risk Officer de SCOR, a remis les prix de l'actuariat pour l'Allemagne à **Daniela Selch**, de l'Université technique de Munich, pour son mémoire *Ein multivariater Cox Prozess mit zeitgleichen Sprüngen und seine Anwendung in der aktuariellen Modellbildung* (« Un modèle de Cox multivarié avec sauts simultanés et son application à la modélisation actuarielle ») (premier prix), à **Jochen Wieland** de l'université d'Ulm, pour son mémoire *Product Design and Capital Efficiency in Participating Life Insurance under Risk Based Solvency Frameworks* (« Conception des produits et efficacité du capital dans l'assurance vie avec participation dans les cadres de solvabilité fondée sur le risque ») (deuxième prix), et à **Maria Kiseleva** de l'université des sciences appliquées de Zittau/Görlitz, pour sa thèse *Analyse eines zweistufigen, regionalen Clusteralgorithmus am Beispiel der Verbundenen Wohngebäudeversicherung* (« Analyse d'un algorithme de groupement en deux étapes à partir de l'exemple de l'assurance dommages habitation ») (troisième prix).
- **Le 16 novembre à Madrid, en Espagne**, Gregorio Gil de Rozas, président de l'Institut des actuaires espagnols, et Anne-Marie Cical, Chief Underwriting Officer des traités de SCOR Global P&C pour la France, le Benelux et la péninsule Ibérique, ont remis les prix de l'actuariat pour l'Espagne. Le premier prix a été attribué à une équipe de quatre chercheurs : **Jean-Philippe Boucher** et **Steven Coté**, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et **Montserrat Guillén** et **Ana María Pérez-Marín** de l'université de Barcelone, pour leur mémoire collectif intitulé *La revolución telemática : ¿cómo se tarifica el seguro por kilómetro?* (« La révolution télématique : comment tarifier l'assurance au kilomètre ? »). Le deuxième prix a été remis à **Jorge Luís Andrade Cifuentes** de l'université Carlos III de Madrid, pour son mémoire *Valoración neutral al riesgo de opciones y garantías en contratos de seguros de vida con modelos de tipos de interés estocásticos* (« Évaluation neutre du risque des options et des garanties dans les traités d'assurance vie à l'aide de modèles stochastiques de taux d'intérêt »).
- **Le 22 novembre à Londres, au Royaume-Uni**, Denis Kessler et Chris Daykin, ancien chef du Centre d'études actuarielles du gouvernement britannique, ont décerné le prix de l'actuariat pour le Royaume-Uni à **Valentin Erismann**, de l'université Heriot Watt d'Édimbourg, pour son mémoire *Confidence Intervals for Extreme Quantile Estimates using Extreme Value Theory* (« Intervalles de confiance pour les estimations de quantiles extrêmes sur la base de la théorie des valeurs extrêmes ») et à **Chen Yongqing**, de la Cass Business School (City University de Londres), pour son mémoire *Joint Mortality Modelling and Projection of six Subpopulations in the UK under a 2-tier Coherent Framework* (« Modélisation et projection de la mortalité de six sous-groupes de population au Royaume-Uni à l'aide d'un cadre cohérent à deux niveaux »).

Communiqué de presse

14 décembre 2016 - N° 31

- **Le 1^{er} décembre à Paris, en France**, Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, et Eric Lecoer, Directeur Actuariat du Groupe (représentant André Lévy-Lang, Président du jury), ont remis les prix de l'actuariat pour la France, en partenariat avec l'Institut des actuaires. **Alexandre Boumezoued**, de l'université Pierre-et-Marie-Curie, s'est vu attribuer le prix des Jeunes docteurs pour sa thèse intitulée *Approches micro-macro des dynamiques de populations hétérogènes structurées par âge. Application aux processus auto-excitants et à la démographie*. **Samir Itji**, du Centre d'Études Actuarielles (CEA), a reçu le prix des Jeunes actuaires pour son mémoire intitulé *Prévoyance collective : les provisions d'égalisation contractuelles en normes prudentielles Solvabilité 2*.
- **Le 14 décembre à Milan, en Italie**, le professeur Nino Savelli, professeur à l'Université Cattolica de Milan, Umberto Gavazzi, Chief Underwriting Officer des Traités P&C Monde, et Alessandra Zorza, Responsable Souscription Vie, ont remis les prix pour l'Italie. **Edoardo Glauco Luini**, de l'Université Cattolica de Milan, et **Marco Tumia**, de l'Université de Trieste, ont été récompensés pour leurs mémoires respectivement intitulés *La determinazione del requisito di capitale del Non-Life Underwriting Risk mediante l'approccio USP* (« Calcul du capital de solvabilité requis pour le risque de souscription non-vie sous l'approche USP ») et *Il processo FLAOR in una compagnia vita di ramo III: proiezione di bilancio e analisi di scenario* (« Le processus FLAOR dans une compagnie d'assurance vie en unités de compte : projections financières et analyse des scénarios »).

Pour consulter l'ensemble des mémoires et des thèses primés, consultez les pages dédiées au soutien du Groupe à la science actuarielle sur notre site : <https://www.scor.com/fr/carriere/prix-de-lactuariat/bibliotheque-des-prix.html>.

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la communication du Groupe

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Responsable des relations investisseurs

+44 203 207 8561

ikelly@scor.com

Communiqué de presse

14 décembre 2016 - N° 31

<http://www.scor.com/>

[Photothèque SCOR](#)

Twitter : [@SCOR_SE](#)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2015 de SCOR déposé à l'AMF le 4 mars 2016 sous le numéro D.16-0108 de l'AMF (ci-après « le Document de Référence ») décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».